

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2018

Le 10 juillet deux mil dix-huit, les membres du conseil municipal de la commune de Sauzé-Vaussais se sont réunis à **19 heures 30**, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 5 juillet 2018

Etaient présents : Mmes, Mrs, EPRINCHARD Michel, RIVAUD Marie Joseph, BOUCHEREAU Isabelle, ARDOUIN Hervé, BABIN Éric, BERNARD Andrée, PROU Marie-Hélène, LAMOTHE Catherine, RINALDI Sabrina, SALLES Anna-Maria.

Etaient excusés :

FOURNIÉ Samuel, pouvoir à Michel Eprinchar
LIAUD Éric pouvoir à RIVAUD Marie Joseph
CLISSON Philippe pouvoir à ARDOUIN Hervé
HÉRISSÉ Mathieu pouvoir à BABIN Éric
GAGNAIRE Jean-Marie pouvoir à BOUCHEREAU Isabelle,
PORCHERON Patrice pouvoir à BERNARD Andrée
BAILLY Lise pouvoir à RINALDI Sabrina.

Etaient absents :

BERNET Jean-Luc

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de présents : 10 **nombre de votants :** 17

Secrétaire de séance : Mme BOUCHEREAU Isabelle

Approbation par les membres du Conseil Municipal présents et représentés du Compte rendu de la séance du 4 juillet 2018.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour les points supplémentaires suivants :

- Convention de mise à disposition de services et remboursement de frais
- Nouveau calcul du FPIC

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal présents et représentés acceptent lesdits points complémentaires.

1- Proposition de pose de compteur d'eau par le syndicat 4 B

Le bâtiment situé 11 rue du Baron comprend 2 logements, le cabinet dentaire et l'ancienne bibliothèque dont les compteurs d'eau se trouvent à l'intérieur des logements, ce qui pose des problèmes pour le relevé des compteurs. Le Syndicat accepte de prendre en charge la pose extérieure de 3 compteurs sur 4, le dernier étant à la charge de la commune. Le coût de cette pose est de 1 221,60 € TTC et est acceptée par le conseil municipal.

2- Attribution des lots de marché de combustible

La chaufferie (écoles- foyer logement) est alimentée au bois déchiqueté et consomme entre 350 et 400 tonnes de combustibles par an. Une seule offre a été présentée par la société Alliance forêt Bois (ex entreprise Martin) :

- 105 € HT la tonne soit 115,50 € TTC (tva taux réduit).

Pour mémoire, le tarif actuel est de 93,84 € HT la tonne soit 103,22 € TTC.

Le conseil à l'unanimité accepte cette offre.

Les chaufferies à granulés bois consomment, quant à elle, entre 150 et 200 tonnes de combustible par an. Une seule offre a été présentée par la société Sauquet :

- 232 € HT la tonne soit 278,40 € TTC.

Le conseil à l'unanimité accepte cette offre.

3- Validation d'un contrat de travail temporaire

M. le Maire propose aux conseillers municipaux de prendre en contrat de deux mois à la MCJ, Monsieur Vincent Bernard, ce que le conseil accepte.

4- Adhésion au centre français d'exploitation de droit à la copie

Les communes qui copient ou diffusent des articles de presse doivent désormais s'acquitter d'une adhésion au centre français d'exploitation de droit à la copie. Le coût pour 2018 est de 150 € et il sera de 300 € pour 2019. La Conseil valide cette adhésion.

5-Renouvellement des contrats de contrôle de sécurité

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le contrat signé avec la société Véritas arrive à échéance. Dans l'attente d'une négociation qui va se faire au niveau communautaire, le conseil décide de renouveler pour un an le contrat de contrôle de sécurité.

6 – Achats d'une friche commerciale « route de Civray »

Le tribunal de commerce a accepté notre offre d'achat de l'ancienne station Gitton pour la somme de 5 000 €. Le notaire désigné pour établir les actes est Me Sapin.

Après discussion avec les propriétaires des parcelles attenantes, la commune accepte de céder une partie du terrain et d'en récupérer d'autres en échange. Le bornage sera intégralement financé par la municipalité, qui va demander plusieurs devis.

Un devis de démolition a été demandé pour le toit de l'ex station. Le bâtiment principal sera conservé et sécurisé et l'abri de jardin démonté.

7- Démarche citoyens vigilants.

La Gendarmerie, après enquête a retenu 11 personnes. Une convention est actuellement en cours de préparation pour une signature en septembre.

La commune devra prendre à sa charge l'installation de 7 panneaux aux entrées du bourg. Le conseil valide le devis de Ric Collectivités pour un montant TTC de 678,30 € (panneaux 70 * 35 en alu).

8- Lotissement du Pré Bourreau

4 parcelles sur 17 ont été vendues. La municipalité ayant eu plusieurs demandes d'achat de deux parcelles, et en accord avec la préfecture, avait accepté la possibilité de céder 2 parcelles à un même acquéreur. Cependant, nos services ont constaté que le prix reste dissuasif : le prix au mètre carré est actuellement variable en fonction de la surface et de l'emplacement du terrain (entre 22 et 27 € du m²).

Face à la relance de l'activité immobilière, et afin de supprimer cette inégalité, le conseil municipal décide de mettre un tarif unique à 22 € le m².

9- Anciennes écoles de Vaussais

Les propriétaires actuels avaient acheté ce bâtiment à la municipalité en 1999 pour la somme de 38 874 € et l'ont mis en vente depuis plusieurs années. La commune avait alors précisé qu'elle préempterait en cas de vente, ce qui, de fait, bloque les négociations.

Le conseil, après délibération et à l'unanimité, décide de faire une offre de rachat à 38 874 €, compte tenu de l'état du bâtiment.

10- Questions supplémentaires

A – Point sur les travaux de rénovation de la salle socioculturelle

Les travaux débuteront le 10 septembre pour s'achever le 30 novembre. Aucune location ne sera possible durant cette période.

Concernant les demandes de financement, le dossier pour le contrat de ruralité a été invalidé car arrivé trop tard, et pour le contrat leader, il a été rejeté car les ordres de service avaient été signés. La municipalité fera une demande de subvention sur l'enveloppe dédiée à l'installation des éoliennes.

B – Point sur le personnel

M. Jérémie Breton a été embauché le 18 juin en vue du remplacement de Mathyas Pasquier au poste d'électricien, comme agent technique 2^{ème} classe.

M. Francis Olivier part à la retraite fin juillet et ne sera pas remplacé.

M. Jean Luc Colsy est promu agent de maîtrise catégorie C.

Mme Katia Agostino est promue agent d'animation catégorie B.

Une prime de 10 € par mois doit être attribuée à Virginie Lascabes en tant que régisseuse.

C – Transfert de la MCJ à la communauté de communes

M. le Maire informe le Conseil qu'une réunion a eu lieu le 26 juin à Melle en présence de Fabrice Michelet, Pierre Charpentier, Luc Denis, Jean José Fébréro et Eric Liaud afin de discuter sur les modalités de transfert de cette compétence. Cette réunion n'a pas permis d'aboutir à un accord. Néanmoins, une proposition financière a été remise aux élus de la communauté de communes.

D–Demande de stationnement de poids lourds

Deux nouveaux habitants de la commune demandent à la municipalité l'autorisation de stationner leurs tracteurs (PL), le week-end Place des Halles, ce qui a été refusé par M. Le Maire.

En échange, le conseil accepte à titre exceptionnel, de les autoriser à stationner leurs 2 tracteurs uniquement sur la petite place à côté du cimetière et seulement le week-end. Cette dernière pourrait être aménagée en vue de ce stationnement.

E–Commune nouvelle

Un courrier commun entre la commune de Sauzé-Vaussais et celle de Montalembert a été adressé aux autres communes alentours pour leur faire part du projet de création d'une commune nouvelle. Une réunion avec la préfecture est prévue le 18 juillet prochain à 15 heures.

E –Cabinet dentaire

Le docteur Hervé nous confirme l'arrivée du Docteur Marx en fin d'année 2018. Le cabinet serait ouvert 3 jours par semaine avec une journée supplémentaire réalisée par le Docteur Hervé.

F–Musicales de Vaussais

Pour l'accueil du public, se sont proposés pour :

- Le 20 juillet : Marie Hélène Prou
- Le 27 juillet : Isabelle Bouchereau
- Le 3 août : Isabelle Bouchereau
- Le 10 août : Marie Joseph Rivaud

Agenda :

Prochain conseil municipal : le 4 septembre 2018 à 19h30

Prochaine réunion des adjoints : le 28 août 2018 à 19 h 00

La séance est levée à 22 heures.

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2018

Le 10 juillet deux mil dix-huit, les membres du conseil municipal de la commune de Sauzé-Vaussais se sont réunis à **19 heures 30**, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 5 juillet 2018

Etaient présents : Mmes, Mrs, EPRINCHARD Michel, RIVAUD Marie Joseph, BOUCHEREAU Isabelle, ARDOUIN Hervé, BABIN Éric, BERNARD Andrée, PROU Marie-Hélène, LAMOTHE Catherine, RINALDI Sabrina, SALLES Anna-Maria.

Etaient excusés :

FOURNIÉ Samuel, pouvoir à Michel Eprinchar
LIAUD Éric pouvoir à RIVAUD Marie Joseph
CLISSON Philippe pouvoir à ARDOUIN Hervé
HÉRISSÉ Mathieu pouvoir à BABIN Éric
GAGNAIRE Jean-Marie pouvoir à BOUCHEREAU Isabelle,
PORCHERON Patrice pouvoir à BERNARD Andrée
BAILLY Lise pouvoir à RINALDI Sabrina.

Etaient absents :

BERNET Jean-Luc

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de présents : 10 **nombre de votants :** 17

Secrétaire de séance : Mme BOUCHEREAU Isabelle

Approbation par les membres du Conseil Municipal présents et représentés du Compte rendu de la séance du 4 juillet 2018.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour les points supplémentaires suivants :

- Convention de mise à disposition de services et remboursement de frais
- Nouveau calcul du FPIC

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal présents et représentés acceptent lesdits points complémentaires.

1- Proposition de pose de compteur d'eau par le syndicat 4 B

Le bâtiment situé 11 rue du Baron comprend 2 logements, le cabinet dentaire et l'ancienne bibliothèque dont les compteurs d'eau se trouvent à l'intérieur des logements, ce qui pose des problèmes pour le relevé des compteurs. Le Syndicat accepte de prendre en charge la pose extérieure de 3 compteurs sur 4, le dernier étant à la charge de la commune. Le coût de cette pose est de 1 221,60 € TTC et est acceptée par le conseil municipal.

2- Attribution des lots de marché de combustible

La chaufferie (écoles- foyer logement) est alimentée au bois déchiqueté et consomme entre 350 et 400 tonnes de combustibles par an. Une seule offre a été présentée par la société Alliance forêt Bois (ex entreprise Martin) :

- 105 € HT la tonne soit 115,50 € TTC (tva taux réduit).

Pour mémoire, le tarif actuel est de 93,84 € HT la tonne soit 103,22 € TTC.

Le conseil à l'unanimité accepte cette offre.

Les chaufferies à granulés bois consomment, quant à elle, entre 150 et 200 tonnes de combustible par an. Une seule offre a été présentée par la société Sauquet :

- 232 € HT la tonne soit 278,40 € TTC.

Le conseil à l'unanimité accepte cette offre.

3- Validation d'un contrat de travail temporaire

M. le Maire propose aux conseillers municipaux de prendre en contrat de deux mois à la MCJ, Monsieur Vincent Bernard, ce que le conseil accepte.

4- Adhésion au centre français d'exploitation de droit à la copie

Les communes qui copient ou diffusent des articles de presse doivent désormais s'acquitter d'une adhésion au centre français d'exploitation de droit à la copie. Le coût pour 2018 est de 150 € et il sera de 300 € pour 2019. La Conseil valide cette adhésion.

5-Renouvellement des contrats de contrôle de sécurité

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le contrat signé avec la société Véritas arrive à échéance. Dans l'attente d'une négociation qui va se faire au niveau communautaire, le conseil décide de renouveler pour un an le contrat de contrôle de sécurité.

6 – Achats d'une friche commerciale « route de Civray »

Le tribunal de commerce a accepté notre offre d'achat de l'ancienne station Gitton pour la somme de 5 000 €. Le notaire désigné pour établir les actes est Me Sapin.

Après discussion avec les propriétaires des parcelles attenantes, la commune accepte de céder une partie du terrain et d'en récupérer d'autres en échange. Le bornage sera intégralement financé par la municipalité, qui va demander plusieurs devis.

Un devis de démolition a été demandé pour le toit de l'ex station. Le bâtiment principal sera conservé et sécurisé et l'abri de jardin démonté.

7- Démarche citoyens vigilants.

La Gendarmerie, après enquête a retenu 11 personnes. Une convention est actuellement en cours de préparation pour une signature en septembre.

La commune devra prendre à sa charge l'installation de 7 panneaux aux entrées du bourg. Le conseil valide le devis de Ric Collectivités pour un montant TTC de 678,30 € (panneaux 70 * 35 en alu).

8- Lotissement du Pré Bourreau

4 parcelles sur 17 ont été vendues. La municipalité ayant eu plusieurs demandes d'achat de deux parcelles, et en accord avec la préfecture, avait accepté la possibilité de céder 2 parcelles à un même acquéreur. Cependant, nos services ont constaté que le prix reste dissuasif : le prix au mètre carré est actuellement variable en fonction de la surface et de l'emplacement du terrain (entre 22 et 27 € du m²).

Face à la relance de l'activité immobilière, et afin de supprimer cette inégalité, le conseil municipal décide de mettre un tarif unique à 22 € le m².

9- Anciennes écoles de Vaussais

Les propriétaires actuels avaient acheté ce bâtiment à la municipalité en 1999 pour la somme de 38 874 € et l'ont mis en vente depuis plusieurs années. La commune avait alors précisé qu'elle préempterait en cas de vente, ce qui, de fait, bloque les négociations.

Le conseil, après délibération et à l'unanimité, décide de faire une offre de rachat à 38 874 €, compte tenu de l'état du bâtiment.

10- Questions supplémentaires

A – Point sur les travaux de rénovation de la salle socioculturelle

Les travaux débuteront le 10 septembre pour s'achever le 30 novembre. Aucune location ne sera possible durant cette période.

Concernant les demandes de financement, le dossier pour le contrat de ruralité a été invalidé car arrivé trop tard, et pour le contrat leader, il a été rejeté car les ordres de service avaient été signés. La municipalité fera une demande de subvention sur l'enveloppe dédiée à l'installation des éoliennes.

B – Point sur le personnel

M. Jérémie Breton a été embauché le 18 juin en vue du remplacement de Mathyas Pasquier au poste d'électricien, comme agent technique 2^{ème} classe.

M. Francis Olivier part à la retraite fin juillet et ne sera pas remplacé.

M. Jean Luc Colsy est promu agent de maîtrise catégorie C.

Mme Katia Agostino est promue agent d'animation catégorie B.

Une prime de 10 € par mois doit être attribuée à Virginie Lascabes en tant que régisseuse.

C – Transfert de la MCJ à la communauté de communes

M. le Maire informe le Conseil qu'une réunion a eu lieu le 26 juin à Melle en présence de Fabrice Michelet, Pierre Charpentier, Luc Denis, Jean José Fébréro et Eric Liaud afin de discuter sur les modalités de transfert de cette compétence. Cette réunion n'a pas permis d'aboutir à un accord. Néanmoins, une proposition financière a été remise aux élus de la communauté de communes.

D–Demande de stationnement de poids lourds

Deux nouveaux habitants de la commune demandent à la municipalité l'autorisation de stationner leurs tracteurs (PL), le week-end Place des Halles, ce qui a été refusé par M. Le Maire.

En échange, le conseil accepte à titre exceptionnel, de les autoriser à stationner leurs 2 tracteurs uniquement sur la petite place à côté du cimetière et seulement le week-end. Cette dernière pourrait être aménagée en vue de ce stationnement.

E–Commune nouvelle

Un courrier commun entre la commune de Sauzé-Vaussais et celle de Montalembert a été adressé aux autres communes alentours pour leur faire part du projet de création d'une commune nouvelle. Une réunion avec la préfecture est prévue le 18 juillet prochain à 15 heures.

E –Cabinet dentaire

Le docteur Hervé nous confirme l'arrivée du Docteur Marx en fin d'année 2018. Le cabinet serait ouvert 3 jours par semaine avec une journée supplémentaire réalisée par le Docteur Hervé.

F–Musicales de Vaussais

Pour l'accueil du public, se sont proposés pour :

- Le 20 juillet : Marie Hélène Prou
- Le 27 juillet : Isabelle Bouchereau
- Le 3 août : Isabelle Bouchereau
- Le 10 août : Marie Joseph Rivaud

Agenda :

Prochain conseil municipal : le 4 septembre 2018 à 19h30

Prochaine réunion des adjoints : le 28 août 2018 à 19 h 00

La séance est levée à 22 heures.